

Centres-villes : le cri d'alarme de l'U2P

11,7 % des commerces de centre-ville sont vacants en France, en augmentation de 63 % en 5 ans *. **Les grandes surfaces commerciales se multiplient en périphérie des villes, au détriment des entreprises de proximité qui pourtant créent trois fois plus d'emplois à chiffre d'affaires égal.**

Malgré les alertes répétées de l'U2P, la fuite en avant se poursuit avec la bénédiction des pouvoirs publics : 1 600 000 m² de magasins dont la surface excède 1 000 m² ont été autorisés en 2016, et 37 centres commerciaux doivent s'ajouter aux 800 existants d'ici 2021... **Il est urgent de mettre fin à cette dévitalisation des cœurs de villes qui est une absurdité économique mais aussi environnementale et sociale.**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 17.12.34

Paris, 12 décembre 2017

Contacts presse

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto

01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

odassetto@u2p-france.fr

Les entreprises de proximité contribuent à la vitalité économique des territoires, mais aussi au maintien du lien social, à la sécurité, à la formation des jeunes, à la création d'emplois non délocalisables, à l'animation des quartiers et à l'attractivité des territoires. Elles sont également porteuses de valeurs dont la France a fondamentalement besoin : esprit d'entreprendre, services à la population, transmission des savoir-faire, engagement dans la vie locale...

A la veille de la réunion de la conférence nationale des territoires du 13 au 15 décembre, et dans la perspective du Plan d'action gouvernemental pour les villes moyennes annoncé pour 2018, **l'U2P appelle à une prise de conscience et à l'engagement de mesures drastiques visant à geler les implantations de grandes surfaces et à renforcer le poids du commerce de proximité**, que ce soit dans les villages, les villes moyennes ou les grandes villes.

Pour Alain Griset, président de l'U2P : « *Il est temps de prendre toute la mesure du drame qui se joue dans la désertification des centres-villes. L'U2P entend pleinement jouer son rôle et doit être étroitement associée à la préparation du plan d'action gouvernemental pour les villes moyennes, qui est un premier pas mais qui reste insuffisant : le problème se pose avec la même urgence dans certaines grandes villes et dans les quartiers difficiles.* »

A chiffre d'affaires égal, la grande distribution crée **3 fois moins** d'emplois que le commerce de proximité

63 % d'augmentation du taux de vacance des centres-villes en 4 ans

2,5 millions de m² de nouvelles surfaces commerciales prévues d'ici 2021

***En moyenne 11,7 % des commerces de centre-ville étaient vacants en 2017, contre 7,2% en 2012.**

L'U2P – Union des entreprises de proximité – est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 2,3 millions d'entreprises dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage) en tant que membre associé.